



Mémento

Un aperçu de la recherche

Parentalité et TPL

Numéro 10, avril 2012

Intervenir auprès des parents présentant un trouble de personnalité limite : défis et repères cliniques

Tiré de :

Laporte, L. (2007). Un défi de taille pour les centres jeunesse. Intervenir auprès des parents ayant un trouble de personnalité limite. Santé mentale au Québec, 32 (2), 97-114.

Revu par Geneviève Riopel, Ph. D., psychologue

Les intervenants des services de protection de la jeunesse sont confrontés quotidiennement à des défis cliniques considérables. L'un d'entre eux consiste à aider des parents aux prises avec des difficultés personnelles majeures à assumer leurs responsabilités parentales.

Une étude exploratoire réalisée par Lise Laporte, chercheure au Centre Jeunesse Montréal Institut universitaire (CJM-IU), auprès de 1030 enfants desservis par le CJM-IU révèle que 39 % d'entre eux ont au moins un parent souffrant d'un trouble

Près de 40 % des enfants au CJM-IU ont au moins un parent qui souffre d'un trouble psychiatrique.

psychiatrique. De ces parents, 48 % des mères et 30 % des pères présentent un trouble de la personnalité, en majorité un trouble de personnalité limite (TPL).

On observe le TPL chez des individus qui typiquement : (1) entretiennent des relations interpersonnelles instables et intenses; (2) se sentent facilement abandonnés par les autres; (3) sont impulsifs et s'engagent dans des activités à risque; (4) présentent des idéations suicidaires chroniques; (5) sont instables émotionnellement; (6) vivent des épisodes de colère intense; (7) ont une image instable d'eux-mêmes; (8) ressentent un vide intérieur; (9) présentent en situation de stress des symptômes psychotiques caractérisés par la persécution. Les parents souffrant de TPL sont si préoccupés par leurs propres besoins émotifs qu'ils deviennent souvent non disponibles aux besoins de leurs enfants. Ces jeunes sont régulièrement exposés à des stress importants en raison du mode de fonctionnement de leur parent et se retrouvent à risque de mauvais traitement et de négligence.

De nombreux défis cliniques

L'intervention auprès de parents présentant un TPL représente un défi de taille pour tout clinicien. Ces parents vivent très souvent une grande détresse difficile à apaiser sur laquelle les intervenants ont peu de prise. Ils reconnaissent difficilement le caractère inapproprié

de leurs comportements et tendent plutôt à blâmer les autres. Ils ont de la difficulté à tolérer une relation d'aide intense. Ils formulent plusieurs demandes de services, mais sabotent souvent par la suite l'aide offerte et respectent peu les ententes préétablies. aspirent outre, ils très souvent les intervenants, même les plus expérimentés,

La complexité des dossiers impliquant un parent avec un TPL peut mener les intervenants à éprouver des sentiments d'impuissance, de désorganisation et d'épuisement.

dans leur dynamique chaotique. En effet, les comportements inadéquats du parent présentant un TPL peuvent susciter chez les autres, y compris les professionnels, des réponses inadaptées. Ainsi, à leur insu, les intervenants peuvent contribuer à alimenter le trouble de personnalité du parent. En somme, les dossiers impliquant des parents souffrant de TPL sont très lourds à porter pour les intervenants qui se retrouvent confrontés à des sentiments d'impuissance, de désorganisation ainsi qu'à un état d'épuisement que l'on peut aisément comprendre.

Des pistes pour intervenir

Pour éviter que la relation d'aide ne devienne nuisible, la gestion de la relation doit être au cœur de toute intervention avec un parent présentant un TPL. Les spécialistes proposent différents principes directeurs pour guider l'intervention auprès de ces parents : (1) Établir et respecter un cadre d'intervention clair, prévisible et stable pour créer un climat de sécurité nécessaire à l'émergence d'une alliance de travail. Il est essentiel de préciser les objectifs, règles et limites des rencontres (ex : durée des rencontres, nombre d'appels téléphoniques auxquels l'intervenant répondra). Les règles de fonctionnement doivent être entérinées par l'ensemble de l'équipe afin d'empêcher des variations quant au niveau de tolérance de chacun des intervenants impliqués et ainsi éviter d'activer des mécanismes de clivage chez le parent. Le respect du cadre demande une grande rigueur puisqu'il est parfois

très tentant d'y déroger pour se protéger des attaques du parent; (2) Poursuivre des objectifs réalistes, concrets et à court terme; (3) Favoriser la responsabilisation de ces parents en les impliquant dans la recherche de solutions, en renforçant leurs comportements adéquats et en réagissant à tout comportement inacceptable par des conséquences spécifiées à l'avance; (4) Les encourager à verbaliser leurs émotions plutôt qu'à les exprimer à travers des passages à l'acte; (5) Les aider à dédramatiser ce qu'ils perçoivent comme des catastrophes. Recourir à l'humour peut être une voie gagnante; (6) Leur refléter, au moment opportun, ce que leurs comportements font vivre aux autres afin de les amener à prendre conscience du rôle qu'ils jouent dans leurs difficultés interpersonnelles; (7) Valider amplement leur expérience, tout en les invitant graduellement à remettre en question certaines façons de voir les choses; (8) Rechercher leurs compétences et leurs forces; (9) Ne pas céder devant des demandes désorganisées et contradictoires aui appelleraient des réponses déstructurées, voire nuisibles; (10) Connaître leur histoire personnelle, souvent très douloureuse, pour être en mesure d'adopter une attitude empathique face à eux; (11) Préserver une cohésion d'équipe pour éviter de renforcer leurs mécanismes de clivage; (12) Partager la responsabilité de ces familles avec des collègues et

bénéficier de supervisions cliniques; (13) Revoir les politiques organisationnelles pour s'assurer d'offrir un cadre d'intervention qui corresponde aux besoins de ces familles, par exemple en minimisant la mobilité des intervenants et la discontinuité des services.

La gestion de la relation doit être au cœur de toute intervention auprès un parent ayant un TPL.

En somme, veiller à la protection des enfants ayant des parents présentant un TPL tout en valorisant la responsabilisation de ces parents constitue un véritable défi. Il s'avère essentiel de déployer davantage de ressources pour permettre aux intervenants d'accomplir leur mandat, notamment en leur offrant la formation, la supervision et le cadre organisationnel nécessaires ainsi qu'en favorisant un rapprochement entre le milieu de la protection de la jeunesse et les services de psychiatrie adulte.

Abrégé

Une étude exploratoire réalisée par Lise Laporte, chercheure au Centre Jeunesse de Montréal - Institut universitaire (CJM-IU), auprès d'enfants desservis par le CJM-IU révèle que 39 % d'entre eux ont au moins un parent qui présente un trouble psychiatrique, en majorité un trouble de personnalité limite (TPL).

Le TPL se caractérise par un mode général d'instabilité au niveau des relations interpersonnelles, de l'image de soi et des émotions ainsi que par de l'impulsivité. Aider des parents aux prises avec un TPL à assumer leurs responsabilités parentales constitue un véritable défi. Ces parents aspirent très souvent les intervenants dans leur dynamique chaotique.

Pour éviter que la relation d'aide ne devienne nuisible, la gestion de la relation doit être au cœur de toute intervention avec cette clientèle. Les spécialistes proposent différents principes directeurs pour guider l'intervention auprès des parents présentant un TPL : (1) Établir et respecter un cadre d'intervention clair, prévisible et stable; (2) Poursuivre des objectifs réalistes, concrets et à court terme; (3) Favoriser responsabilisation des parents; (4) Encourager la verbalisation de leurs émotions; (5) Dédramatiser leurs perceptions de «catastrophes»; (6) Refléter ce que leurs comportements induisent chez les autres; (7) Valider leur expérience tout en remettant en question certaines de leurs façons de voir les choses; (8) Rechercher leurs forces; (9) Ne pas céder devant des demandes désorganisées et contradictoires; (10) Connaître leur histoire personnelle pour se maintenir dans une disposition empathique; (11) Préserver une cohésion d'équipe; (12) Partager la responsabilité de ces familles avec des collègues et rechercher des supervisions; (13) Revoir les politiques organisationnelles afin qu'elles s'arriment davantage aux besoins de ces familles.

000

Déjà parus dans la série

2012

- Le précieux rôle des pères : favoriser la prise de risque chez l'enfant
- Psychotropes et centres jeunesse : Pourquoi certains jeunes prennent-ils leur médication et d'autres pas ?

2011

- MAP Montréal : Quand les mères s'épanouissent dans la sphère sociale et citoyenne
- Promouvoir les habiletés parentales pour lutter contre la maltraitance envers les enfants
- Les enfants de minorités visibles dans le système de protection de la jeunesse à Montréal... surreprésentés ou non ?
- Un pont entre deux rives : la rencontre entre la recherche et la pratique
- Les implications de la violence familiale dans les relations amoureuses des jeunes
- La stabilité des enfants placés : qu'est-ce qui a changé depuis les nouvelles dispositions de la LPJ ?

2010

 Les mauvais traitements psychologiques envers les enfants : une réalité qui fait mal...

www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/ recherche/Resultats.php